

# VILLE DE ROSEMÈRE

## ORDRE DU JOUR

### Séance extraordinaire 22 juin 2020 à 16 h 30

Comme la Ville souhaite poursuivre l'avancement de ses projets prioritaires malgré la situation actuelle, le Conseil municipal tiendra une séance extraordinaire ce lundi 22 juin, à 16 h 30, à la salle du conseil afin d'aborder certains dossiers qui nécessitent un suivi. Cette séance sera présentée en différé sur le site Web de la Ville. Les élus se réuniront sous forme de visioconférence afin de respecter les consignes de distanciation sociale. La vidéo sera diffusée immédiatement après la séance. Pour la période de questions, les citoyens doivent envoyer leurs questions à [mcthemens@ville.rosemere.qc.ca](mailto:mcthemens@ville.rosemere.qc.ca) avant 15 h, ce lundi 22 juin.

#### **1 AUTRE RÉGLEMENTATION**

- 1.1 925 - Règlement décrétant des travaux pour la mise aux normes et la réfection de la piste cyclable au nord de l'Autoroute 640 et la réfection d'une partie de la passerelle Bouthillier ainsi qu'une dépense et un emprunt de 907 000 \$ pour en payer les coûts – **Continuité du processus d'approbation**
- 1.2 927 – Règlement décrétant des dépenses en immobilisation pour les programmes de réfection des infrastructures – eau potable et eaux usées, de réfection du réseau pluvial, de réfection du réseau routier (chaussée), de réfection des bâtiments et de réaménagement des bureaux et un emprunt de 3 360 000\$ pour en payer les coûts – **Modification du règlement**

#### **2 CONSEIL**

- 2.1 Interdiction d'utilisation de l'eau

#### **3 SERVICES COMMUNAUTAIRES**

- 3.1 Droits d'accès – Descente de bateaux au parc Charbonneau

#### **4 PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **5 CLÔTURE**

MARIE-CLAUDE THEMENS  
Greffière par intérim